

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2015)
Heft: 315-316

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Selon Meteo Group, des rafales de foehn ont atteint la vitesse de 135 km/h sur l'Ebenalp, en Appenzell Rhodes-Intérieures. La tempête a frappé également les vallées : 119 km/h ont été relevés à Brütsau.

■ La ville d'Herisau (AR) a inauguré la première installation suisse de traitement des eaux au charbon actif. Ce procédé permet d'éliminer environ 80 % des micro-polluants (phosphore, résidus de médicaments, pesticides, insecticides...) contenus dans les eaux usées en y mélangeant de la poudre de charbon actif.



BÂLE-VILLE

■ L'Office fédéral des transports (OFT) a accordé l'autorisation de construire pour le prolongement de la ligne 3 du tram des transports publics de Bâle (BVB) jusqu'à la douane de Burgfelden. Le projet fait partie de la liaison de tram frontalier entre Bâle et la gare de Saint-Louis en France ; elle sera mise en service fin 2017. Le prolongement du tram délestera le réseau routier très chargé en zone frontalière.



BERNE

■ Le conseiller d'Etat Philippe Perrenoud, directeur de la santé publique et de la prévoyance, a annoncé qu'il quitterait le gouvernement cantonal le 30 juin prochain. Âgé de 60 ans, le socialiste souhaite accorder plus de temps à sa famille et à ses proches. Un autre socialiste, Andreas Rickenbacher, avait déjà annoncé en août son retrait de l'exécutif (voir SM n° 313). Une double élection de remplacement se déroulera le 28 février prochain.

■ Le maire UDC de Kôniz, Ueli Studer, a décidé de mettre à la disposition du canton un abri de la protection civile qui permettra d'accueillir jusqu'à 100 requérants d'asile. Le canton de Berne cherche des solutions supplémentaires d'hébergement pour abriter les demandeurs d'asile que lui attribue la Confédération.



FРИBOURG

■ Les Transports publics fribourgeois ont mis à l'enquête la construction de leur futur centre logistique pour la route et le rail à Givisiez. Les travaux devraient commencer au printemps prochain et la mise en service progressive est prévue à partir de janvier 2019. Le centre coûtera 120 millions de francs, occupera 70 000 m² et regroupera 500 employés. Les quatre bâtiments abriteront l'administration, des ateliers pour la route, un dépôt pour les bus



GENÈVE

et trolleybus, les ateliers d'entretien des trains des TPF et de ceux de l'entreprise bernoise BLS, les ateliers de maintenance légère et de ravitaillement pour les véhicules routiers.

■ Par 64 voix contre 32 et 2 abstentions, le Grand Conseil a accepté une motion réclamant la révision de la loi sur l'aide sociale. Il s'agit « d'harmoniser les pratiques et de lutter contre les abus ». La motion demande notamment de limiter l'accès à l'aide sociale pour les étrangers.

■ Le budget 2016 du canton affiche un bénéfice de 500 000 francs. Pour réaliser cet objectif, aucun poste ne sera créé dans l'administration, les nouveaux emplois seront limités au seul secteur de l'enseignement. En outre, les charges courantes de fonctionnement seront rigoureusement plafonnées et les aides cantonales strictement limitées.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Découvert par une promeneuse dans une forêt près de Muttenz, un explosif artisanal a été désamorcé par la police de Bâle-Campagne, au moyen d'un robot.



Procession à cheval lors de l'Ascension, à Beromünster (LU).

SuisseMagazine.ch/Christof Sandenberger

■ Le Département de l'instruction publique envisage d'infiger des amendes aux parents afin de lutter contre l'absentéisme scolaire des enfants. Ces amendes pourraient s'élèver à 150 francs lors de la première absence injustifiée, 300 francs lors de la deuxième et 1 200 francs lors de la troisième. L'argent récolté irait dans les caisses de l'Etat et non dans celles des établissements scolaires. Des mesures de ce type existent déjà dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud ainsi qu'en Suisse alémanique.

■ Après 18 mois de travaux, l'extension de l'établissement pénitentiaire de La Brenaz à Puplinge a été inaugurée. Le bâtiment accueillera une centaine de prisonniers. Cela permettra de soulager la prison surpeuplée de Champ-Dollon.

■ La place financière de Genève connaît des difficultés : entre la fin août 2014 et la fin août 2015, le nombre d'emplois dans le secteur bancaire cantonal a diminué de 3 % et s'est établi à 18 555 personnes. Le nombre des établissements ainsi que la valeur des actifs sous gestion sont également en diminution.

■ L'initiative populaire communale « Pour des Fêtes de Genève plus courtes et conviviales » a abouti, avec 4 117 signatures validées. Les initiateurs demandent que les festivités ne durent qu'une semaine au lieu

de cinq comme c'est le cas aujourd'hui. Ils souhaitent également une offre culturelle plus importante, mais ne remettent pas en cause le feu d'artifice. Les Genevois auront le dernier mot.



GLARIS

■ Ralf Luchsinger, directeur des systèmes d'information de la Banque cantonale de Glaris, s'est vu décerner le CIO Award 2015 lors du 4^e Confare Swiss CIO & IT Manager Summit à Zurich. Ce prix distingue les meilleurs responsables informatiques du pays.



GRISONS

■ En voulant récupérer un chamois qu'il venait de tuer, un chasseur de 62 ans a fait une chute mortelle à Maienfeld, devant les yeux de son fils. Alertés par un autre chasseur, les secours n'ont pu que constater le décès du sexagénaire.

■ Soglio (GR) a été élu par le public « plus beau village de Suisse » à l'issue d'un concours lancé par *L'Illustré* et la *Schweizer Illustrierte*. Soglio, moins de 100 habitants,

abrite notamment le Palais Salis, bien culturel d'importance nationale. Le village grison a été préféré à huit autres candidats : Bosco Gurin, Celeri-Erlach, Charmey, Corippo, Guarda, Romainmôtier, Werdenberg et Yvorne.



JURA

■ Le Jura pourrait disposer en 2019 d'un théâtre de 450 places à Delémont. L'Exécutif cantonal a transmis au Parlement le projet de Centre régional d'expression artistique (CREA). Le CREA, dont le coût est estimé à 24 millions de francs, serait géré par une fondation privée.

■ Le fossile d'une tortue datant du Jurassique supérieur a été découvert à Courtedoux par des archéologues. Cette espèce de tortue, inconnue, a été baptisée *Thalasssemys bruntrutana* et aurait vécu il y a 150 millions d'années.



LUCERNE

■ L'exécutif de la ville de Lucerne a présenté 83 mesures d'économies qui

DANS LES CANTONS

► visent à rétablir l'équilibre financier. 46 emplois, sur les 1 636 que compte la ville, devraient être supprimés, mais sans licenciements. Le gouvernement espère engendrer des économies de 14 millions de francs.



NEUCHÂTEL

■ Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) de Neuchâtel a inauguré sa nouvelle façade constituée de panneaux solaires de nouvelle génération de 633 m². L'innovation consiste en des cellules solaires bifaciales : la lumière est captée par les deux faces de la cellule, assurant un meilleur rendement que les modules classiques.

■ Parmigiani va supprimer une trentaine d'emplois sur son site de Fleurier. L'entreprise horlogère explique sa décision par le tassement des marchés russes, chinois et du Moyen-Orient.



NIDWALD

■ À l'instar de celui de Lucerne, le gouvernement nidwaldien estime que trop de requérants érythréens obtiennent le statut de réfugiés. Il a adressé une lettre à la ministre de la Justice Simonetta Sommaruga, pour lui demander que des admissions provisoires soient octroyées plus souvent à la place du statut de réfugié.



OBWALD

■ Parmi tous les cantons de Suisse, Obwald compte la plus grande proportion de pendulaires (tous types de transports confondus) dans sa population résidente de plus de 15 ans : 66,54 %. Dernier du classement, le Tessin en compte 55,26 %. On dénombre 3,8 millions de pendulaires en Suisse, 30 % d'entre eux utilisant les transports publics.



SAINT-GALL

■ Le conseiller fédéral Johann Schneider-Amman a visité le constructeur de machines et d'équipements Bühler SA à Uzwil. Il s'est rendu compte sur place de l'avancement des deux projets soutenus par la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Bühler SA a développé, en coopération avec le chocolatier Halba du groupe Coop et l'EPFZ, un procédé innovant de production de chocolat qui permet de réduire sensiblement la part de beurre de cacao utilisée en maintenant ses caractéristiques matérielles et gustatives intactes. Cette nouvelle variété de chocolat se trouve à un stade précoce de développement et n'est pas encore disponible sur le marché. Dans le cadre d'un projet de suivi, les partenaires s'emploient à développer le procédé en vue de la production industrielle. Dans le deuxième projet CTI présenté au conseiller fédéral, l'entreprise Bühler a mis au point une nouvelle ligne de torréfaction et de mouture des grains de café qui permet d'optimiser le processus en termes de flexibilité et de mieux contrôler le profil de torréfaction et le goût du café.



SCHAFFHOUSE

■ La manufacture schaffhousoise H. Moser & Cie a réalisé une première dans l'histoire de l'horlogerie : elle a effectué des tests en hyper-gravité et en impesanteur sur ses mouvements et ses échappements. L'opération s'est déroulée, en collaboration avec l'Université de Zurich, dans le cadre du premier vol parabolique organisé en Suisse.



SCHWYZ

■ À la suite d'une erreur technique, près de 4 000 contribuables schwyzois ont reçu en double leur facture de l'impôt fédéral direct. Les personnes concernées ont toutes été informées par courrier. Le

département cantonal des finances a indiqué que les contribuables ayant payé deux fois ont été remboursés immédiatement. Chaque année, le canton de Schwyz émet environ 160 000 factures de l'impôt fédéral direct.



SOLEURE

■ Von Roll va supprimer des emplois sur son site de Breitenbach. L'entreprise zurichoise spécialiste des produits d'isolation électrique et industrielle souhaite concentrer son unité Câbles à Delle (France). 55 des 360 postes du site de Breitenbach pourraient ainsi être supprimés.

■ Deux ans après son inauguration, le Vélodrome suisse de Granges a accueilli sa première compétition internationale, les Championnats d'Europe de cyclisme sur piste. C'est dans ce vélodrome qui a coûté 17 millions de francs et qui abrite par ailleurs le siège de Swiss Cycling, que l'Australien Rohan Dennis a battu le record de l'heure en effectuant 52,491 km en février dernier.



TESSIN

■ Le budget 2016 du canton prévoit un déficit de 87,9 millions de francs. Des mesures d'économies, telles que la réduction de 1 % du coût du personnel ou la baisse de la contribution au service cantonal des hôpitaux vont être mises en place. Le canton prévoit aussi la hausse des taxes sur la navigation et sur les parkings, un relèvement de la contribution des communes aux transports publics et de l'impôt immobilier des personnes morales. L'objectif de ces mesures est de contenir le déficit à 45 millions de francs en 2017 et d'atteindre l'équilibre financier en avril 2019. Le Tessin est l'un des cantons les plus endettés de Suisse : la dette par habitant se monte à 9 000 francs.

■ La Tessinoise Carla Del Ponte a reçu le Prix de la dignité humaine 2015 de la Fondation Tertianum. L'ancienne procureure du Tessin, de la Confédération puis du Tribu-

nal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda est récompensée pour son engagement pour la justice et le respect des droits humains ainsi que pour son combat pour le respect de la dignité humaine.



THURGOVIE

■ Dorénavant, les habitants du canton peuvent déposer leurs berlingots, sacs et bouteilles en plastique dans une vingtaine de centres de collecte. Le canton de Thurgovie est pionnier en matière de tri des déchets. En mai dernier, le premier centre suisse de tri mécanique des bouteilles en plastique a été inauguré à Frauenfeld. Les déchets en matière synthétique représentent entre 30 et 50 % du contenu des poubelles. L'objectif du canton est de pouvoir recycler 50 % de ces déchets.

■ Cent cinquante poulets déposés par des inconnus au bord d'une forêt près de Happenwil ont dû être abattus. Ne pouvant pas déterminer si les volatiles provenaient de l'étranger et estimant qu'il existait un risque d'épizootie, le vétérinaire cantonal a pris la décision de les euthanasier.



URI

■ Le projet du plus grand domaine skiable de Suisse centrale, reliant les stations d'Andermatt (UR) et de Sedrun (GR) avance. Après le début de la construction d'un premier télésiège entre Gurschen et Gurschengrat au mois de juillet, les travaux d'un deuxième télésiège, entre le col de l'Oberalp et Calmut, ont commencé. Au total, dix installations de ce type doivent voir le jour d'ici 2020, pour former un domaine skiable de 120 km de pistes, selon le souhait du milliardaire égyptien Samih Sawiris.



VALAIS

■ Au cours des dix prochaines années, le canton investira 90 millions de francs

pour développer son informatique. Trente-cinq postes seront créés dans ce secteur. Le canton accuse un retard important : les dépenses de l'État en matière informatique atteignent 56 francs par an et par habitant, un montant bien loin de la moyenne suisse de 136 francs.

■ Deux nouvelles écoles internationales ont ouvert leurs portes en Valais : la Junior School du Regent Crans-Montana College accueille depuis septembre une trentaine d'élèves de 5 à 13 ans et la Senior School ouvrira dès l'an prochain pour les 13-18 ans. De son côté, Nendaz a vu l'implantation en octobre d'un campus du groupe singapourien Raffles Education Corporation. Les internats de montagne ont une excellente réputation, comme l'explique le directeur du Regent Crans-Montana College : « ils sont loin des villes et donc les enfants sont extrêmement concentrés sur les études », dans un cadre exceptionnel « où l'air est l'un des plus purs d'Europe ».

■ La Foire du Valais a attiré une foule record durant dix jours : 221 700 personnes ont déambulé à Martigny et rendu visite aux 450 exposants. La Foire du Valais est la plus grande foire de Suisse romande.



VAUD

■ Le Palais de Montbenon, qui abrite le Tribunal d'arrondissement, et un immeuble de la place de la Riponne accueillant des services de l'État, vont être vendus au canton par la ville de Lausanne. Avec les 64 millions de francs de cette vente, la municipalité compte rénover le parc locatif de la ville.

■ Du 20 au 22 novembre, le canton et la ville de Lausanne fêteront les 100 ans de présence du Comité international olympique (CIO) dans la cité vaudoise. Au programme : un spectacle payant auquel participeront notamment le patineur Stéphane Lambiel et le chanteur Bastian Baker et des animations gratuites.

■ L'ancien conseiller national vaudois Claude Massy est décédé à l'âge de 89 ans. Ce vigneron, grand amateur de chant, avait

séjourné au Grand Conseil vaudois ainsi qu'à Berne durant 12 ans.



ZOUG

■ Le parlement a adopté en première lecture une modification de la loi sur l'enseignement. Les instituteurs ne disposant pas d'un casier judiciaire vierge ne pourront désormais plus enseigner. L'objectif de cette mesure est de protéger les enfants contre les enseignants pédophiles. Zoug est le premier canton de Suisse à ancrer dans la loi l'obligation de présenter un extrait de casier judiciaire vierge.



ZURICH

■ La 24^e Street Parade de Zurich a rencontré un succès énorme : un million de personnes y ont participé, une affluence record depuis 2005. En raison de la forte chaleur, les secours ont eu plus de travail que d'habitude : ils ont pris en charge 644 personnes, 48 d'entre elles ayant été transportées à l'hôpital.

■ Zurich est la 3^e ville la plus chère du monde. C'est ce qui ressort de l'enquête prix et salaires 2015 d'UBS, qui analyse les conditions de vie (niveau des salaires, prix des logements, de la nourriture, des transports...) dans 71 villes des cinq continents. La cité zurichoise est devancée par New York et Genève. Depuis le dernier classement d'UBS établi en 2012, le coût de la vie dans les deux villes suisses a nettement augmenté, en grande partie en raison de la forte appréciation du franc.

■ Le Ministère public zurichois mène actuellement une enquête pénale contre un producteur allemand de cinéma disparu au printemps dernier à Zurich avec 66 millions de francs que plusieurs de ses amis lui avaient confié à titre d'investissement financier. L'homme recherché, 41 ans, est poursuivi par les autorités britanniques, allemandes et suisses. Il a notamment produit le film *I, Anna*, avec Charlotte Rampling.